

## Compte-rendu du conseil d'école maternelle La Roue du lundi 08/11/2021

### Présents :

- Mme Isabelle BOURQUE, enseignante et directrice
  - Mme Emmanuelle DOUTHEAU, enseignante
  - Mme Sophie GRISERI enseignante
  - Mme Myriam KOCEIR, enseignante
  - Mme Christel ACHEKIAN, enseignante
  - M. Christophe SOUBEYRAN, enseignant
  - Mme Pauline LEBRETON, enseignante
  - Mme Sylvie TERRIEN, enseignante
  - Mme Delphine QUINERY, enseignante
  - Mme Adeline LE-GUENNEC, enseignante
- 
- Mme. MERCADIER, conseillère municipale à la petite enfance
  - M. Abid KADI, animateur et coordinateur des centres de loisirs La Roue-Scarron
- 
- Mme RENOIR, représentante de parents d'élèves, FCPE
  - Mme EL HOUDA, représentante de parents d'élèves, FCPE
  - Mme ALALWANI, représentante de parents d'élèves, FCPE
  - M. LE TANNOU, représentant de parents d'élèves, FARENTS
  - Mme URVOY BOYER, représentante de parents d'élèves
  - M. ISMAIL, représentant de parents d'élèves

**Excusée :** *Mme Emmanuelle BOUDET, enseignante*

### 1. Organisation et fonctionnement de l'école :

#### 1/ Élections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu uniquement par correspondance. Une baisse de participation nette cette année est à noter : le taux de participation a été de 26,02% contre 32,5 % l'année dernière.

Il y a eu 3 sièges pour le FCPE, 3 pour FARENTS et 2 « indépendants ».

N'ayant pas assez de candidats par rapport au nombre de sièges nous avons dû faire un appel à candidature après les élections ; deux parents se sont alors portés volontaires et tous les sièges ont pu être pourvus. Nous les en remercions, il est important que les parents soient représentés.

#### 2/ Règlement intérieur

Suite au nouveau règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires, des modifications ont été apportées :

- droits et obligations des parents, des personnels enseignants et non enseignants
- protections des données personnelles (RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données )

Le règlement intérieur, avec ses modifications, est présenté aux personnes présentes, validé et voté à main levée à l'unanimité.

### **3/ Structure de l'école**

- 1 section de grands : GS 1, 25 élèves
  - 2 sections de grands/moyens : GS/ MS 2, GS/MS 3 , 23 élèves (14 GS, 9 MS)
  - 2 moyennes sections : MS 4, MS 5 25 élèves
  - 3 sections de petits : PS 6 27 élèves, PS 7, 26 élèves / PS 8, 25 élèves
- Soit un total de 199 élèves.

### **4/ Bilan sur la rentrée**

A la demande de l'équipe enseignante, la rentrée échelonnée a été reconduite cette année avec l'accord de l'inspecteur.

Cette rentrée permet aux petits, qui sont scolarisés pour la première fois, un accueil individualisé, ainsi que pour leurs parents. Les enseignantes de PS peuvent alors désamorcer des angoisses. Cette première journée, les enfants sont accueillis une heure dans leur classe en demi groupe ; dès le lendemain ils sont accueillis « normalement ». Si le rythme peut être difficile au départ, la possibilité de faire une demi-journée le 2<sup>ème</sup> jour est tout à fait envisageable si certains parents le souhaitent.

Tous les parents de petites sections sont informés de cette organisation dès le mois de juin ; ils reçoivent un mail ainsi qu'un courrier postal afin qu'ils puissent s'organiser.

Les enfants ont pu bénéficier de cette rentrée qualitative et bienveillante.

Les moyens rentrent à 9h15 et les grands à 8h20 ; chaque section bénéficie de « sa » rentrée qui se fait donc pour tous les élèves plus en douceur.

Les parents ainsi que les enseignants n'ont eu que des retours positifs quant à cette organisation.

L'équipe enseignante, malgré les grosses implications organisationnelles, y est tout à fait favorable mais cela dépend chaque année de l'inspection.

### **5/ École obligatoire**

Rappel : depuis la rentrée 2019, la scolarité est obligatoire dès 3 ans.

Les parents des petites sections qui souhaitent garder leur enfant l'après midi doivent remplir un formulaire, visé par la directrice puis l'inspecteur. Une tolérance est accordée jusqu'aux vacances de la Toussaint, le temps que certains enfants s'habituent.

Les parents doivent désormais justifier des absences. Un bref rappel concernant le nombre d'absences non justifiées et les trois niveaux de signalement est fait.

Madame URVOY BOYER demande si les parents peuvent jouer un rôle de médiateur pour les familles qui ne mettent pas leurs enfants régulièrement à l'école et sans justificatif.

L'équipe enseignante apprécie l'aide mais l'école ne peut fournir les noms des familles concernées.

### **6/ Projet d'école**

Les parents sont informés de l'élaboration d'un nouveau projet d'école.

Madame BOURQUE présente les 4 pôles : ambition pour tous et excellence / bien être pour tous : élèves, enseignants, parents... / culture et citoyenneté responsable / équité et inclusion pour tous et pour chacun.

## 7/ Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Ce sont des activités qui ont lieu sur le temps de la pause méridienne en petits groupes de 4 enfants avec l'enseignant. Elles ont lieu deux fois par semaine pour une durée de 30 minutes. Les parents sont informés quand leur enfant en bénéficie.

Cette année nous avons « ciblé » les enfants en difficultés. L'année dernière les APC ont été consacrées à une remise à niveau des élèves ayant mal vécu le confinement.

Pour les enfants de petite section, les APC, se font sous forme d'une aide à l'endormissement au dortoir.

## 8/ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) / Plan VIGIPIRATE / Exercice incendie

Le PPMS intrusion aura lieu le 16/11.

Le plan Vigipirate « alerte attentat » est toujours en vigueur.

L'exercice incendie de septembre s'est très bien déroulé, les enfants étaient prévenus et ont rapidement évacué l'école. Un autre exercice incendie sera effectué sans que les enfants en soient informés.

## 9/ Bilan de la coopérative scolaire

Un changement de mandataire a eu lieu : les nouvelles mandataires sont Emmanuelle DOUTHEAU et Emmanuelle BOUDET, qui remplacent Sophie GRISERI et Sylvie TERRIEN. Madame DOUTHEAU présente les comptes : au 31 août 2021 => +4494,95 euros ; en septembre 2020 => +6318 euros

+2107 euros reçu en ce début d'année scolaire

Une régie de 150 euros a été donnée par classe.

Dépenses prévues : achat de Livres pour Noël, acompte pour les sorties de classe de PS MS

Les cahiers de compte sont consultables

Le bilan annuel est négatif car suite au contexte sanitaire et au plan Vigipirate, les sorties ont été remplacées par des prestations à l'école, plus coûteuses.

Les parents s'interrogent sur les différentes manières de combler ce déficit. Il y a déjà les dons des parents, les photos (30% reversés à la coop), mais à réfléchir à d'autres entrées comme la vente de gâteaux ou d'objets divers (sacs...).

## 10/ Divers : Piscine / Ludothèque/ Projet musique/ Sorties/ Composteur

- Ludothèque : Romain intervient une fois par mois dans les classes, 1 heure, pour proposer des jeux : intégration des règles, apprendre à gagner, apprendre à perdre... Il prend la classe en demi groupe d'une 1/2 heure chacun, assisté de l'ATSEM .

- Piscine : les séances auront lieu en dernière période sur environ 6 semaines, pour la classe de GS et les deux classes de GS/MS, à raison de 2 séances par semaine.

Le problème d'accompagnateurs est évoqué ; en effet il n'est déjà pas toujours facile d'avoir le nombre d'accompagnateurs nécessaire avec une séance par semaine alors deux.... Bien évidemment les parents seront informés des créneaux des différentes classes afin qu'ils puissent se rendre disponibles. Cette organisation est expérimentale et nous ferons un bilan en fin d'année.

- Projet musique : ce projet concerne les 3 classes de GS et GS/MS. Les séances, une par semaine, durent 30 minutes, avec une intervenante du conservatoire, Madame

Stéphanie RENARD. Durant l'année, les enfants vont découvrir des musiques traditionnelles propres à chaque continent.

- Sorties: les PS et MS ont prévu une sortie de fin d'année au Relais nature de Bièvres pour des ateliers avec les animaux de la ferme.

Des spectacles au théâtre des Sources sont programmés pour toutes les classes au cours de l'année.

- Composteur : après une année scolaire de remplissage du composteur avec les bio seaux des familles participant au projet, et un cycle complet\* , nous avons obtenu du terreau que les enfants ont répandu en octobre sur les plates-bandes cultivables. Ils y ont pris beaucoup de plaisir. Ils ont préparé le sol pour les futures plantations au printemps.

\*Le principe de fonctionnement est le suivant :

3 mois de dépôt (avec aération très régulière) et 3 mois de maturation. Au bout de ces 6 mois le compost est utilisable dans le jardin.

Donc le 31 janvier 2021 nous avons transféré le compost dans le bac de repos et de maturation. Le bac de dépôt continue d'être alimenté.

## 2. Points mairie

### 1/ Vélos

Dix vélos ont été commandés à la mairie. C'est l'équipe enseignante qui a choisi les vélos.

### 2/ Matériel informatique

Mme BOURQUE rappelle qu'au deuxième conseil d'école en février 2021, l'équipe enseignante avait demandé : deux ordinateurs par classe, huit tablettes et 8 enceintes bluetooth.

Un plan de financement demandé par la mairie a été accordé mais sera prioritairement utilisé pour l'élémentaire (TNI, ordinateurs...).

Pour le moment, la mairie ne donne pas de délai, la subvention sera utilisée en cours d'année.

Un TNI doit être déplacé du dortoir, car il n'y a pas suffisamment de place pour accueillir des enfants.

La télévision est à changer.

Suite aux questionnement des parents, il est rappelé qu'aucun matériel ne peut être donné par les parents, la mairie en a la seule responsabilité (installation et maintenance).

### 3/ Temps péri-scolaire

M. Kadi fait un récapitulatif des horaires, des modes d'inscription et du fonctionnement ( nombre d'animateurs, les remplacements) pour le temps péri scolaire.

Mme RENOIR, demande si les parents pourront de nouveau effectuer une visite pendant la pause méridienne, ou si une réunion avec le périscolaire est envisageable. M. Kadi les informe d'envoyer directement un courrier à Mme BACHELLE qui leur répondra sur la possibilité ou non de faire cette visite.

Les parents sont préoccupés par le manque d'animateurs et l'instabilité de l'équipe.M.

KADI assure qu'il s'agit d'un problème touchant également d'autres collectivités, et qu'il sera toujours disponible pour répondre aux questionnements des parents. M. KADI

encourage vivement les parents à se rapprocher de lui, ou de Julie, directrice du centre de loisirs de la Roue chaque fois que les parents s'interrogent.

### 3. Questions diverses

Questions posées par la FCPE :

- L'accueil des petites sections à 14h est-il possible ?

L'accueil est toujours possible mais Mme BOURQUE explique que d'un point de vue organisationnel, c'est compliqué et pas très confortable aussi bien pour les enfants qui dorment, qui arrivent et les adultes. En effet les enseignantes surveillent le dortoir, les parents doivent donc déshabillés leur enfant dans le couloir, alors que la crise sanitaire est toujours d'actualité ainsi que le plan vigipirate.

- Une rencontre parents/enseignants aura-t-elle lieu ?

Mme BOURQUE répond que malheureusement, on ne peut pas se projeter vu le contexte mais que si les conditions le permettent l'équipe enseignante serait ravie de la faire.

Mme BOURQUE rappelle que dans des conditions normales, nous remettons en mains propres aux parents les livrets entre février et mars mais là encore c'est très incertain.

Les portes ouvertes de Noël le sont tout autant.

Les enseignants en profitent pour dire qu'ils souhaiteraient faire une kermesse et la fête du livre mais que cela dépendra du contexte sanitaire et de vigipirate.

- Évaluations grande section ?

A ce jour, nous n'avons pas de nouvelle (date, passation...)

- Travaux

Le bac à sable n'a pas encore été renouvelé. La question de l'eau dans les escaliers est de nouveau abordée ; en effet l'eau stagne toujours autant les jours de pluie. Mme MERCADIER fait remonter ces demandes.

Le revêtement actuel de la cour de l'école lors des fortes chaleurs de l'été augmente la température. Ce problème a été soulevé au conseil d'école du mois de juin.

Mme RENOIR demande si quelque chose sera prévue pour palier à ce problème. Mme MERCADIER prend note pour faire remonter.

Mme BOURQUE en profite pour signaler que le revêtement de la cour est très abîmé, ( beaucoup de trous régulièrement « colmatés » mais cela ne tient pas) et que cela fait partie des demandes de travaux faite à la mairie.

- Test salivaires : y en aura-t-il d'autres et seront ils confiés au même laboratoire qui avait provoqué le mécontentement de certains parents ?

Une nouvelle campagne de tests a été annoncée lors de la réunion de directeurs du mois de septembre et toujours avec le même laboratoire. La priorité a été donnée aux écoles qui avaient déjà eu des cas de COVID. Nous attendons.

- Café des parents : Mme RENOIR souhaiterait que les parents aient un lieu pour se rencontrer, échanger, partager. L'idée fait l'unanimité mais seule la mairie peut fournir le local ; Mme MERCADIER fait remonter.

Mme MERCADIER interroge l'équipe enseignante sur un éventuel constat d'un relâchement éducatif depuis le début de l'année scolaire, ressenti dans d'autres écoles et les crèches ; vaste sujet qui mérite à lui seul un lieu et un temps de parole autre que celui du conseil d'école.

Pour finir, Mme MERCADIER nous annonce l'installation d'un portail en tôle micro-perforée.

Séance levée à 21h15

Secrétaire de séance : Madame Christel ACHEKIAN, enseignante

*Merci à Madame RENOIR et Monsieur LE TANNOU pour le partage de leurs notes*

